

# RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Novembre 2014

Bulletin n° 4-2014

## SOMMAIRE

Articles, revues, livres, rapports, films .....	2
La Garantie Jeunes et la plate-forme Oedipe .....	4
Un appel à projets de la Fondation Sommer .....	5
Les sorties d'ASE .....	6
Les journées nationales Errance 2014 .....	7
La convention Errance CEMEA-Etat 2014-2016 .....	7
Sur le front du logement .....	7
Le site nouveau internet « Jeunes en errance » est ouvert ! .....	7

***Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales (Direction Générale de la Cohésion Sociale). Il est adressé aux structures au travail avec des jeunes en errance.***

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18

<http://www.cemea.asso.fr/jeunes-en-errance>

Contact : [francois.chobeaux@cemea.asso.fr](mailto:francois.chobeaux@cemea.asso.fr)

### ***Les maîtres expliqués à leurs chiens***

Christophe Blanchard

Zones-la Découverte, 2014. 158 pages, 14 euros

« Essai de sociologie canine » dit le sous-titre. Sociologie canine peut-être, sociologie humaine certainement.

L'auteur, temporairement maître-chien par les hasards du Service National finissant, est ensuite devenu chercheur sur la relation homme-chien : chiens de douane, de sécurité, puis chiens de la rue, chiens de zonards et de SDF. Il en a fait le sujet de sa thèse de sociologie, devenant au passage l'expert-conseiller national sur la prise en compte et la gestion des chiens de la zone.

La première moitié du livre parle de nous, propriétaires et maîtres des chiens. Nous hier, chasseurs-cueilleurs de Néanderthal, nous aujourd'hui pris dans le marché économique exponentiel que nos passions animales génèrent. La folie française du chien est décortiquée, quantifiée, un peu moquée au passage.

Vient ensuite le corps du travail, l'approche ethnographique et sociologique du rapport qui existe entre le zonard, le SDF, et son ou ses chiens. « Mais pourquoi ont-ils de chiens ? » Question mille fois entendue, qui trouve pour partie sa réponse dans la première moitié du livre : « et toi, et nous ? ». Suit le produit d'une enquête ethnologique conduite au plus près des maîtres et des chiens de la zone, qui montre les diverses fonctions du chien, des plus compréhensibles et naturelles au filtre de nos zoophilias banales, aux plus complexes, psychologiques et anthropologiques.

Mais il ne s'agit pas que de sociologie. Les observations de terrain, le travail au plus près des structures de terrain qui portent attention aux gens de la rue montrent que d'évidence qui veut travailler avec le maître doit non seulement prendre en compte le chien comme présence technique à gérer, mais aussi surtout comme constituant d'un binôme indissociable car les chiens sont des supports narcissiques et anthropologiques qui permettent à leurs maîtres de rester humains.

### ***Zonards. Une famille de la rue***

Tristana Pimor

Presses Universitaires de France, 2014

Voici enfin un ouvrage de recherche en sociologie qui parle des *zonards*, ces jeunes qui revendiquent leur rupture sociale comme étant un choix de vie. Je dis cela après avoir signé trois ouvrages portant sur ces jeunes, en appui sur les travaux du réseau « Jeunes en errance », ouvrages ancrés dans l'expérience pratique et tentant de tirer les fils d'une compréhension construite collectivement.

Il s'agit ici du produit d'une thèse en Sciences de l'Éducation qui a reçu le prix *Le Monde* de la recherche universitaire, et que publie dans ce cadre les prestigieuses P.U.F. Depuis sa soutenance l'auteure est devenue maître de conférences à l'université de Créteil. Voici un beau départ, mérité, dans la carrière universitaire.

*Zonards* est le produit d'une démarche d'observation participante conduite pendant plusieurs années au plus près de groupes de la zone, et en particulier d'un groupe-collectif structuré et structurant, *La*

*Family*. Mais dire « observation participante » ne signifie pas le travail de fond effectué. L'auteure est allée partager les activités quotidiennes du groupe, y a gagné une place, accédant peu à peu à un statut hybride de membre-invitée. Ses réflexions sur sa posture, sa place, sur sa gestion des interactions montrent combien cette démarche, complexe, était réfléchie. Voici le premier intérêt de cet ouvrage : dans la droite ligne des fondateurs de l'École de Chicago, la présentation d'une démarche qui croise ethnologie et sociologie, ce que l'on nomme aujourd'hui anthropologie sociale.

Le second intérêt, central, est dans les contenus rapportés et analysés. Le produit des observations ethnologiques est disséqué, déconstruit, problématisé, puis reconstruit dans la recherche de significations qui échappent ainsi aux constructions intuitives. L'analyse mobilise bien entendu les acquis de la sociologie de la déviance, mais également des réflexions et des constructions ne se limitant pas aux champs de l'exclusion et de la marginalité. En particulier l'approche des relations d'autorité et de pouvoir internes au groupe, la question de la production d'une culture originale, l'utilisation des concepts de la criminologie, permettent de se décentrer des approches par la déviance souffrante au profit de lectures beaucoup plus transversales des comportements humains.

On saluera également la volonté affirmée de ne pas se laisser enfermer dans une approche misérabiliste ou déficitaire de la zone au profit de la recherche de capacités d'agir, de projets, et de l'identification des possibilités de sortir « par le haut » de la carrière zonarde pour entrer dans une carrière active de *traveller*.

La construction d'une pensée à partir de la monographie d'un groupe, de ses satellites et des rencontres qu'il a permis, marque cependant une limite de l'ouvrage. Pour bien connaître la galaxie des formes d'errance dans la zone, il semble que le groupe observé était composé de personnes aux bases psychologiques à peu près solides, ayant échappé durant leur minorité aux pratiques destructrices des successions de placements qui sont autant d'échecs, donc en capacité d'estime de soi, d'action collective et de projection. Ce qui n'est pas le lot commun, moyen, de l'ensemble des zonards. Rappelons que 50% de ces jeunes sont passés par les circuits de l'Aide Sociale à l'Enfance et en sont sortis dans des dynamiques invalidantes, et que cette population comprend environ 30% de personnes souffrant de graves troubles psychologiques. Cette remarque n'invalide pas la recherche menée, ni ses conclusions ; mais ce travail doit être relativisé afin de ne pas laisser croire qu'il s'agit là d'une photographie représentative de l'ensemble de la zone.

Une autre critique, qui échappe largement à l'auteure, est le constat de l'effet de l'extrême cloisonnement qui existe en France entre les sciences sociales et les sciences humaines. Chez nous les hybridations n'existent pas, et ceci conduit les sciences sociales à ignorer radicalement ce qui chez chacun est lié aux effets de l'histoire et de la vie sur l'inconscient, et qui dicte évidemment un certain nombre de comportements de fuite et de faux choix de vie pouvant alimenter une posture de revendication alors qu'il s'agit surtout de se survivre à soi-même. Olivier Douville, originaire des sciences humaines, propose actuellement une ouverture de l'approche psychanalytique vers l'anthropologie sociale afin de construire une compréhension croisée de l'errance ; à quand une démarche symétrique engagée par des chercheurs en sciences sociales ?

#### **« Jeunes fugueurs : entendre leurs messages »**

Le dossier des *ASH* annoncé dans le bulletin Errance 3-2014 est paru le 12 septembre dans le n°2874 de cet hebdomadaire, p. 26-29. Il reprend les grands points du colloque national organisé au

printemps dernier : problèmes de quantification, attitudes diverses vis-à-vis du signalement de fugue selon les institutions de placement, expériences d'accueils inconditionnels.

Pour lire les actes du colloque : <http://www.116000enfantsdisparus.fr/colloque/actes.html>

### **« Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 »**

La ville de Montréal a mis en ligne son ambitieux plan d'action sur l'itinérance, cette façon québécoise de qualifier l'errance. On se prend à rêver en le lisant : accès aux jobs, addictions, hébergement-logement, action collective, partenariats et complémentarités des acteurs... A déguster sur <http://cqdt.dependancemontreal.ca/blogue/clienteles/itinerants-public/plan-daction-montrealais-en-itinerance-2014-2017>

### **Journée nationale sur les SIAO**

C'était le 17 septembre 2014, à l'initiative de la DIHAL.

Tous les montages présentés durant la journée sont en ligne :

<https://fr.scribd.com/doc/243968092/Journee-echanges-des-SIAO-DIHAL-Compil-PPT-sept-2014-pdf>

## **LA « GARANTIE JEUNES » ET LA PLATE-FORME « ŒDIPE »**

---

### **La Garantie Jeunes**

Ce dispositif, expérimental depuis octobre 2013 dans 10 sites (de la taille d'une ville à celle d'un département), propose aux jeunes entre 18 et 25 ans, en grande difficulté, sans soutien familial, une allocation mensuelle du niveau du RSA conditionnée à l'engagement d'un parcours d'insertion accompagné par une Mission Locale. Ce dispositif doit concerner 10000 jeunes fin 2014 (actuellement environ 8500). Il va s'étendre à 10 nouveaux sites expérimentaux en 2014, avec une perspective à 20000 jeunes accompagnés en fin d'année. Rappelons qu'en France le nombre des 18-25 catégorisés « NEET » (Not in Employment, Education or Training/Pas en emploi, en études ou en formation) est évalué à 1 million ; mais nombre de ceux-ci sont soutenus par leurs familles.

Les Missions Locales engagées dans la première phase d'expérimentation 2013, et qui vont continuer en 2014, sont celles de :

- Montluçon, Moulins et Vichy, Cournon-d'Auvergne, Clermont-Ferrand, Thiers et Ambert (Allier et Puy-de-Dôme),
- Narbonne, Carcassonne et Limoux (Aude),
- Marseille, Berre-l'Étang, Martigues et La Ciotat (Bouches-du-Rhône),
- Évreux, Bernay, Val-de-Reuil et Vernon (Eure),
- Brest, Morlaix, Quimper et Centre Ouest Bretagne (Finistère),
- Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne),
- Avignon, Carpentras, Pertuis et Valréas (Vaucluse),
- Remiremont et ses vallées, Épinal, Plaine des Vosges et Saint-Dié (Vosges),
- Bobigny, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Bondy, Montreuil et Pantin (Seine-Saint-Denis),

- Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Paul et Sud Réunion (Réunion).

La liste des nouveaux territoires expérimentaux en 2015 sera bientôt connue.

Les premières évaluations conduites montrent que les informations ne sont pas toujours passées des Missions Locales aux structures travaillant avec des jeunes en grande difficulté (accueils de jour, CHRS, équipes de rue, CAARUD...). Il n'est donc pas interdit aux structures du réseau Errance actives dans les territoires concernés de prendre l'initiative d'un contact avec leur Mission Locale.

### **La plate-forme *Œdipe***

C'est une plate-forme statistique destinée à connaître les dynamiques et le nombre de jeunes en grande difficulté, et à faire l'évaluation de la Garantie Jeunes. Le projet est d'identifier les jeunes potentiellement éligibles, de suivre ceux qui entrent dans le dispositif, et de mesurer l'écart entre les éligibles et ceux qui y entrent. Le problème est que les items à renseigner sont lourds, complexes, parfois un peu « subjectifs », et que seules les Missions Locales engagées dans la Garantie Jeunes l'ont fait à partir de leur public connu. Les premiers résultats ne sont donc pas significatifs. La FNARS et le Réseau Errance ont fortement critiqué l'ensemble de la démarche (considération des jeunes comme objets et non comme acteurs, lourdeur et complexité du système de saisie,...). Une adaptation du système de recueil de données devrait arriver, d'usage beaucoup plus simple. Infos à suivre.

## **UN APPEL A PROJETS DE LA FONDATION SOMMER**

---

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer, sous l'égide de la Fondation de France, a pour mission d'améliorer la relation entre l'humain et l'animal.

Comme chaque année la Fondation lance un appel à projets destinés aux professionnels qui intègrent la médiation animale, sur le territoire national, dans un projet social, éducatif ou thérapeutique.

Populations concernées :

- Enfants et adolescents en danger (ASE, PJJ),
- Public scolaire et parascolaire,
- Enfants ou adultes en situation de handicap (physique, mental, sensoriel, psychique) ou hospitalisés,
- Personnes incarcérées,
- Personnes sans domicile.

Date limite de réception des dossiers : 03 décembre 2014

Les éléments de présentation de cet appel à projets ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables : <http://www.fondation-apsommer.org>

D'autre part, La Fondation met à disposition un site internet et un centre documentaire en ligne pour accompagner des recherches sur la relation Homme-Animal : <http://documentation.fondation-apsommer.org>

### ***Le non-point sur les travaux dans les départements***

Bien peu de nouvelles de ce qui est au travail dans les départements « pilotes ».

Il filtre cependant que se travaillent des expérimentations de protocoles, de conventions, entre ASE et SIAO, afin de fluidifier et sécuriser les sorties. Pourquoi pas.

Mais il ne semble pas que la focale soit mise sur les multiples et successives ruptures de placements qui conduisent des adolescents vers une rupture radicale bien avant l'échéance des 18 ans. Serait-ce trop interroger le fonctionnement même de l'ASE, de son administration départementale, la façon dont sont non-accompagnées les familles d'accueil, et le fonctionnement des MECS ?

### ***Une étude conduite par l'INED (Institut national d'études démographiques)***

« Étude Longitudinale sur les Adolescents Placés : Inégalités des conditions de vie et de sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance ». Etude lourde de 36 mois, lancée en mars 2013, sous la responsabilité de Isabelle Frachon.

Cette recherche porte sur les conditions de vie et de sortie des jeunes de 17 à 21 ans placés dans le cadre de la protection de l'enfance en France. Elle vise à combler un manque de connaissances sur la période de l'après-placement très mal renseignée par les études qui démontrent toutefois qu'elle est vécue de manière brutale comme un « lâchage institutionnel ». Beaucoup de jeunes confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives au moment de leur placement restent, en effet, toujours vulnérables une fois sortis du système de protection.

Peu diplômés, avec un réseau familial faible ou inexistant, les jeunes sortants de protection cumulent les inégalités face à leurs pairs et vont devoir faire face, précocement dans l'urgence, à toutes les transitions vers l'âge adulte.

Le projet permettra de dépasser les représentations liées aux résultats d'études monographiques sur le devenir adulte des enfants placés et de prendre en compte toute la diversité des parcours de prise en charge et les types de placements dont les jeunes bénéficient à la veille de leur sortie du dispositif. Les conséquences des inégalités territoriales des politiques départementalisées de protection et des politiques locales envers les jeunes en difficultés feront l'objet d'une attention particulière, notamment par le biais d'une étude comparative des populations protégées selon les politiques mises en œuvre dans 10 départements. Par ailleurs, une étude sur le temps de la sortie de prise en charge sera réalisée en deux vagues d'enquêtes, à un an d'intervalle, au sein des départements d'Ile-de-France et du Nord-Pas-de-Calais auprès de 1500 jeunes placés. Elle reposera sur un échantillon représentatif des jeunes placés et âgés de 17 à 21 ans rencontrés en face-à-face lors d'une première vague d'enquête. Cette étude sera prolongée par un suivi passif renseignant la fin de trajectoire de protection de l'enfance et par un suivi qualitatif d'environ 3 ans auprès de 100 à 150 jeunes. L'analyse portera alors autant sur le temps de la prise en charge (qui sont les jeunes protégés ? Comment sont-ils protégés ? Quel est leur parcours de protection ? Sur quelles compétences vont-ils s'appuyer au moment de la sortie (niveau scolaire, entourage, préparation à l'autonomie...)) que sur la période qui succède le dernier placement en reprenant les grandes lignes de la transition du passage à l'âge adulte.

## **LES JOURNEES NATIONALES ERRANCE 2014**

---

Elles viennent d'avoir lieu à Bourg en Bresse les 8-10 octobre avec un efficace soutien des collègues de la Sauvegarde de l'Ain. 100 participants, 3 jours de travail, et non plus 2 comme les années précédentes, ont permis de prendre le temps d'échanger, de partager, de polémiquer. Le compte-rendu viendra bientôt.

## **LA CONVENTION ERRANCE CEMEA-ETAT 2014-2016**

---

Elle est validée et signée, 29000 euros par an, et bientôt la tranche 2014 sera versée. Bientôt...

Deux axes de travail : animation du réseau (bulletins, rencontres annuelles, soutien aux équipes) et accompagnement des réflexions et actions de l'Etat (administrations centrales – DGCS, DIHAL - et services déconcentrés - DDCS et DRJSCS -).

## **SUR LE FRONT DU LOGEMENT**

---

### ***L'étude « Accès au logement des jeunes. Démarche de capitalisation »***

Le groupe de pilotage « Accès des jeunes au logement » de la DIHAL a identifié environ 25 « expériences » qui vont être observées de près et décortiquées afin d'en tirer des éléments transférables. Ces expériences portent sur tous les aspects du logement des jeunes, des cohabitations étudiantes aux squats.

Concernant les jeunes les plus en difficulté et les structures du réseau Errance, seraient regardés de près les ex-squats Maison Mimir à Strasbourg et Petite Rockette à Paris, les quatre expérimentations « hébergement inconditionnel » conduites à Limoges, à Besançon à Bordeaux et à Mulhouse, le « village de chalets » de Clermont Ferrand, et le dispositif collectif d'analyse des besoins et de diagnostic partagé mis en place dans le Haut Rhin à l'initiative de la DDCS.

## **LE NOUVEAU SITE INTERNET « JEUNES EN ERRANCE » EST OUVERT !**

---

Toujours hébergé par les CEMEA, mais maintenant totalement autonome du site global CEMEA.

Plus clair, avec, grande nouveauté, un espace-forum... pas encore ouvert.

On y retrouve AISEMENT :

- Tous les comptes-rendus des rencontres annuelles du réseau depuis 1998
- Tous (ou presque, il y a quelques manques) les bulletins d'information du réseau depuis 1998

- Une section particulière pour les travaux d'étudiants, allant des monographies de Moniteur Educateur aux thèses de doctorat.
- Une section particulière pour les rapports d'activités, études, recherches, textes d'orientation administratifs...
- Une bibliographie exhaustive tenue à jour
- La liste tenue à jour de toutes les structures identifiées « Jeunes en errance »

En réflexion, des « sous-forums » : recherche de stages, questions diverses... En réflexion aussi la possibilité de renvoyer vers des films documentaires.

Il y a encore quelques bugs ça et là. Mais comme depuis 3 mois tous les nouveaux documents qui circulent sont pré-mis en ligne sur ce nouveau site et non plus sur l'ancien, nous le rendons accessible bien qu'étant encore un peu en chantier. Il n'est pas interdit de faire remonter des constats de bugs : docs joints non accessibles, erreur de pièce jointe...

De nombreux documents récents (rapports d'activité, compte-rendus de journées de travail, travaux d'étudiants,...) sont à y découvrir.

Adresse : <http://www.cemea.asso.fr/jeunes-en-errance>